

Présentation du 24 février 2012

Du jugement des hommes au jugement de Dieu

Cette lettre est du 29 novembre 1635, moins de deux années après qu'elle ait eu sa vision du « pays mystérieux, couvert de brumes, sur lequel repose le regard aimant de Jésus et de sa Mère », le Canada. Elle écrit à son ancien directeur spirituel, dom Raymond de Saint-Bernard, avec qui elle espère pouvoir partir pour accomplir cette mission. Mais alors que selon elle, et selon dom Raymond, tout semble si limpide et devrait se faire de manière toute simple, voilà que des embûches de divers ordres font retarder la réalisation du projet. En effet, le projet est en soi très clair et très simple : il s'agit d'un appel à aller en ce Nouveau Monde pour y gagner les âmes des païens à Dieu. Fait majeur à retenir ici : Dom Raymond et Marie se retrouvent à un tournant radical et tragique de leur vie : le passage de leur existence contemplative bien enracinée dans leur environnement à une existence apostolique en terre étrangère. L'un et l'autre ont reconnu cet appel, cette vocation de manière très limpide et ont accepté d'y répondre avec générosité, ferveur et ardeur. Toutefois, le passage de la vocation à la réalisation, le passage du désir profond à son actualisation concrète ne peut échapper aux contingences de l'existence, contingences reliées aux personnes, aux communautés d'appartenance, au contexte sociopolitique, aux éléments économiques.

Dans cette lettre du 29 novembre, Marie de l'Incarnation, femme d'affaires expérimentée dans la gestion des réalités terrestres, religieuse inspirée et animée d'une expérience mystique, d'une expérience de Dieu privilégiée, partage à son père spirituel, qu'elle sent ébranlé par les obstacles qui retardent la réalisation d'une vocation à laquelle il a pourtant généreusement consenti, sa façon d'interpréter les événements qui retardent le projet. Elle fait porter le débat non pas dans l'ordre de l'accomplissement des réalités terrestres, qui est en soi un ordre de réalité à courte vue, mais dans l'ordre du jugement en vue du royaume : il y a d'une part le jugement des hommes et de l'autre celui de Dieu. Et quand le jugement des hommes est contrarié, il est vrai que c'est humiliant. Mais si cette humiliation implique un certain abandon de son point de vue afin de faire de la place pour le point de vue de Dieu, que de surprises et d'étonnements peuvent alors résulter de cette attitude, de ce choix. Comme l'écrit Marie, en début de missive, « Ce sont des coups du Ciel, qui nous disent qu'il se faut humilier sous la puissante main de Dieu, dont les desseins sont toujours adorables, et d'autant plus que l'entier accomplissement en est caché à nos yeux. »

Au long de cette lettre que nous allons maintenant écouter, nous sommes comme plongés dans le mystère des jugements, des idées qui nous traversent l'esprit, jugements et idées qui sont toujours le fruit d'ensembles complexes composés de nos sentiments profonds, de nos attitudes, de nos intérêts, de nos expériences propres, de nos connaissances, de nos moyens concrets et de nos idéaux. Nous avons tant de motifs de croire que nous avons raison et que c'est comme cela que les choses devraient marcher. C'est notre point de vue. C'est aussi notre droit. Nous avons le droit de faire ceci et cela. Et nous cherchons aussi à pouvoir accomplir ce que nous voulons. Dans notre jugement, le droit et le pouvoir sont interreliés. Et bien sûr, le devoir est également impliqué au niveau des responsabilités qui découlent directement du droit et du pouvoir.

Mais voilà que des réalités bien concrètes viennent parfois, et souvent même, comme jeter du sable dans l'engrenage. C'est chaque fois comme un « commencement de Croix, qui semble tout perdre ». Les choses ne se déroulent pas aussi allègrement que nous le souhaiterions. Il est alors possible que nous entrions dans des procédures complexes et fastidieuses afin de pallier les difficultés rencontrées. Mais parfois, c'est plus long que prévu. C'est plus complexe. C'est précisément sur ce point que Marie marque une distance. Elle établit une distance entre les événements contingents, qui se déroulent dans le hic et nunc de la vie quotidienne, et ce qui est dans l'ordre d'une vision plus grande, plus générale, soit le jugement de dieu, un jugement qui est toujours dans l'ordre du mystère. Rien n'arrive jamais pour rien, mais il n'est pas toujours aisé de reconnaître le pourquoi des réalités dans l'immédiat. L'humain étant l'humain, il se retrouve dans une situation où la science des réalités, les connaissances, demeure sans cesse limitée, échappant à son entendement. Néanmoins, un travail d'approfondissement demeure en progrès constant pour lui. C'est-à-dire un progrès non pas tant fait de découvertes fracassantes, mais de gestations et d'espérances qui, sans cesse, en son cœur et par sa foi le convie à un nouvel entendement.

Raymond Brodeur
Responsable scientifique du CÉMI